



*Fébus*

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# Lycée Gaston Fébus - ORTHEZ

## *Projet d'établissement*

### *2011-2015*



## **Présentation de la cité scolaire Gaston Fébus**

**La cité scolaire Gaston Fébus se compose d'un collège et d'un lycée accueillant respectivement 412 et 635 élèves ou étudiants.**

**Situé dans une commune d'environ 11000 habitants, le lycée draine la population scolaire de la ville d'Orthez et d'un bassin rural d'une vingtaine de kilomètres à l'entour. Une centaine de lycéens sont accueillis à l'internat.**

**La population accueillie est dans la norme départementale, sauf pour la catégorie « défavorisée » qui est de 10 points supérieure à la moyenne, et inversement la catégorie « favorisée A » qui est de 10 points inférieure.**

**Les effectifs ont tendance à se stabiliser depuis deux ans, après une baisse régulière les années précédentes (moins cent élèves) en raison de la baisse démographique connue dans les collèges des Pyrénées Atlantiques. Les options cinéma audiovisuel et théâtre expression dramatique constituent l'ossature de la série littéraire dont les effectifs demeurent fragiles. Elles constituent les spécificités de l'établissement et ont un recrutement régional. Le BTS Management des Unités Commerciales connaît une bonne progression et bénéficie d'un solide partenariat avec les entreprises locales.**

**L'offre de formation se compose de la manière suivante :**

- ↪ LV1 et LV2 anglais et espagnol au lycée.**
- ↪ Section européenne anglais à partir de la seconde avec déploiement sur l'ensemble des séries de premières et terminales.**
- ↪ Deux enseignements à recrutement régional sont assurés au lycée : le Cinéma Audio Visuel et le Théâtre - Expression Dramatique.**
- ↪ Les options EPS (hand ball & athlétisme), arts plastiques, latin et CAV sont proposées au lycée.**
- ↪ Une section de BTS Management des Unités Commerciales**

**Certaines de ces formations associent des partenaires culturels réguliers. Par ailleurs de nombreuses actions culturelles sont réalisées sur l'ensemble de la cité scolaire.**

**Sur le plan international, un échange avec un établissement de San Francisco (USA) a lieu tous les ans. Un échange avec un lycée du Kent (GB) a été initié depuis 2 ans. Enfin des voyages européens se déroulent chaque année.**

**Près de 160 personnes participent au fonctionnement de la cité scolaire :**

- ✓ **un proviseur adjoint, une principale adjointe et un gestionnaire agent comptable**
- ✓ **112 professeurs et documentalistes**
- ✓ **32 agents techniques couvrant différents métiers (cuisine, entretien général, électricité, entretien des installations et des locaux, agents de laboratoire, accueil du public, informatique, lingerie, etc.)**
- ✓ **6 personnes dans les différents services administratifs (2 à l'administration et 4 à l'intendance)**
- ✓ **2 conseillères principales d'éducation supervisent 10 assistants d'éducation au lycée.**
- ✓ **L'infirmière, l'assistante sociale et la conseillère d'orientation psychologue (partagées avec d'autres établissements), 2 assistants de langue complètent le dispositif (anglais et espagnol).**

## Indicateurs - lycée Gaston Fébus

### Evolution des effectifs

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
2DE DETERMINATION	225	241	212	188	196	217	222
PREMIERE SCIENTIFIQUE SVT	71	69	82	82	63	60	73
PREMIERE ECONOMIQUE ET SOCIALE	65	58	48	37	38	37	35
PREMIERE LITTERAIRE	32	42	47	42	45	41	34
TERMINALE SCIENTIFIQUE SVT	65	64	67	86	72	59	61
TERMINALE ECONOMIQUE ET SOCIALE	60	66	61	51	38	41	38
TERMINALE LITTERAIRE	41	29	43	47	40	44	43
1_STG COMMUNICATION	31	30	27	23	21	22	34
1_STG GESTION	18	18	22	16	13	08	06
T_STG MERCATIQUE (MARKETING)	32	32	27	29	27	23	23
T_STG COMPTAB. & FINANCE D'ENTREPRISES	24	17	13	18	13	17	08
1BTS2 MANAGEMENT UNITES COMMERCIALES	30	26	33	35	31	30	30
2BTS2 MANAGEMENT UNITES COMMERCIALES	35	30	21	35	30	29	26
<b>TOTAL</b>	729	722	703	689	627	628	633

**La baisse des effectifs a été lente mais régulière depuis une vingtaine d'année (804 élèves à la rentrée de 1990, 633 élèves à cette rentrée). Cette érosion est largement due à la moindre attractivité économique du bassin d'emploi, et donc à un certain « vieillissement » de la population. Toutefois, le maintien, voire la remontée, des effectifs dans les collèges du secteur de recrutement laissent présager que le seuil bas des entrées en seconde ait été atteint à la rentrée 2008 avec 188 élèves. En fait**

**pour assurer une continuité convenable dans les différentes séries de 1<sup>ère</sup>, il est préférable d'avoir 7 classes de seconde, soit plus de 205 élèves entrants. Enfin, il est à noter qu'une partie des élèves (10 à 15%) ne sont pas issus du secteur et choisissent le lycée pour les enseignements de spécialité CAV ou Théâtre à recrutement académique.**

## **Résultats au Baccalauréat**

### **TAUX DE REUSSITE AU BAC GT PAR SERIE**

	2006		2007		2008		2009		2010		2011	
	TX BRUT	ATT. ACA	TX BRUT	ATT.A CA								
L	95,1	87,7	100	89,8	88	92	91.3	91	87.2		88.6	
ES	93,3	86,1	96,9	91,1	92	91	94.1	94	92.1		92.7	
S	95,4	90,9	87,5	90,2	90	91	87.1	89	98.6		94.9	
GENERAL	94,6	88,4	93,6	90,5	90	91	91	91	93.9		92.4	
STT ou STG	81,1	79,9	83,3	85,6	93	89	95	87	80.0		97.5	
TECHNO	81,1	79,9	83,3	85,6	93	89	95	87	80.0		97.5	
TOTAL	91,3	86,3	91,2	89,4	90	91	92	90				

**Globalement les taux de réussite sont légèrement supérieurs à la moyenne départementale, avec un léger bémol sur la série L.**

**Au niveau des taux attendus, le lycée présente plutôt une plus value, même si elle a tendance à se réduire.**

## **L'après seconde**

### **BILAN DE L'ORIENTATION APRES LA SECONDE**

	Juin 2005	Juin 2006	Juin 2007	Juin 2008	Juin 2009	Juin 2010	Juin 2011
Effectif	218	225	241	213	187	190	211
Entrée en 1 <sup>ère</sup>	87.2	84.4	86.3	89.67	85.03	88.4	84.8
Redoublants	8.7	9.3	7	7.51	8.02	8.9	9.00
Réorientation	4.1	5.7	5	2.81	6.95	2.6	6.2

## TAUX D'ACCES AU BAC DEPUIS LA SECONDE

	2DE>1E		1E >TER		TER>BAC		2DE>BAC		1E >BAC	
	TAUX BRUT	ATTENDU /ACAD.								
2006	84	82,1	91,5	92,8	93,5	91,4	71,8	69,6	85,5	84,8
2007	85,8	83,1	91,8	92,9	94,9	94,2	74,8	72,7	87,2	87,5
2008			89	88			78	74	89	88
2009							74	75	86	89
2010										

**Les taux de redoublement et de réorientation en seconde qui étaient dans la moyenne départementale ont une légère tendance à augmenter. Par contre le taux d'accès au bac d'un élève de seconde est nettement supérieur au taux attendu. Nous nous retrouvons devant un certain paradoxe. L'explication pourrait en partie venir d'un taux attendu relativement faible du fait d'un pourcentage élevé de CSP défavorisées. Nous pourrions donc avancer l'hypothèse que le taux de redoublement et de réorientation en fin de seconde n'est qu'apparemment élevé et qu'il est dans la norme de la population accueillie dans l'établissement. Il faut toutefois rester vigilant sur ce point.**

**Globalement, il ressort les points particuliers suivants pour le lycée Gaston Fébus : Un décalage négatif de 10 points dans les catégories socio professionnelles (voire même de 20 points en BTS) par rapport à la moyenne départementale. Ce décalage se retrouve au niveau des CSP favorisées.**

**La proportion de filles est de 10 points supérieure à la moyenne académique, certainement du fait des spécificités artistiques de l'établissement où elles sont davantage présentes.**

**La reprise, puis le maintien des effectifs à l'entrée en seconde depuis deux ans est important et conditionne une stabilité des effectifs dans les différentes séries de 1<sup>ère</sup> et terminales.**

**Le recrutement régulier d'une trentaine d'étudiant de BTS en première année (2/3 issus de STG, 1/3 de Bac pro avec quelques bac généraux) est un point intéressant**

**pour l'établissement qui ne bénéficie pas de l'attrait des deux grandes villes du département.**

**La répartition de l'orientation à l'issue de la seconde entre les différentes séries de baccalauréat est dans la norme académique à 2 exceptions près :**

**Davantage d'orientation en série L du fait des enseignements spécifiques de théâtre et de cinéma (même si cela n'a pas été vrai au mois de juin 2011).**

**Davantage d'orientation en série STG, au détriment des séries STI/STI2D et STL, certainement par la présence de la première et non des autres séries au sein de l'établissement.**

**Enfin, une proportion d'internes supérieure à la moyenne départementale du fait, là aussi, des spécificités de l'établissement et donc du recrutement très large.**

**Le précédent projet d'établissement a été élaboré durant l'année scolaire 2005/2006. Il a été le fruit d'un diagnostic partagé par l'ensemble de la communauté scolaire. Il a fait l'objet d'un bilan chaque année, notamment lors du rapport pédagogique annuel, puis d'un bilan final avec un groupe de pilotage au printemps 2011.**

**Enfin, l'ensemble des enseignants a travaillé sur l'élaboration de ce nouveau projet lors d'une demi journée.**

## Projet 2011/2015 - lycée Gaston Fébus

### Définition des objectifs

#### Enseignements, méthodes & accompagnement du Lycéen

- ❖ Œuvrer à la réussite de chacun et ne laisser personne au bord du chemin.
- ❖ Développer les compétences méthodologiques du lycéen ainsi que le travail en groupe.
- ❖ Individualiser l'accompagnement par le biais des dispositifs d'aide et de soutien. et d'approfondissement
- ❖ Favoriser la concertation et le travail en équipe chez les

#### Projet éducatif & citoyenneté

- ❖ Faire vivre les instances
- ❖ Contribuer à former des citoyens responsables et promouvoir l'engagement des jeunes.
- ❖ Prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire.
- ❖ Prévenir les conduites à risque et promouvoir une éducation à la santé.

#### Construction du projet personnel & orientation

- ❖ Bâtir une éducation à l'orientation de la Seconde à la Terminale.
- ❖ Favoriser l'élaboration de projets réalistes et réfléchis.
- ❖ Favoriser le dialogue avec les familles, les équipes éducatives, le CIO.
- ❖ Contribuer à une bonne connaissance des formations post-baccalauréat.
- ❖ Développer la liaison avec les collèges de secteur.

#### Offre de formation du Lycée

- ❖ Faire connaître les spécificités du lycée.
- ❖ Consolider les filières pour préserver l'offre de formation.
- ❖ Poursuivre la politique de promotion du BTS MUC.
- ❖ Proposer des actions de formation (GRETA).

#### Ouverture culturelle & internationale

- ❖ Développer l'ouverture internationale pour renforcer la maîtrise des langues étrangères.
- ❖ Développer l'éducation artistique et culturelle.
- ❖ Consolider et développer les partenariats culturels.
- ❖ Développer le partenariat avec les entreprises pour

#### Projet documentaire

- ❖ Favoriser la continuité dans les méthodes de travail, les exigences et les critères d'évaluation.
- ❖ Développer le sentiment d'appartenance à la communauté éducative.

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

**PROGRAMME D' ACTIONS**

**EVALUATION DU PROJET**

**PLAN DE FORMATION DES PERSONNELS**



## **OBECTIFS - ACTIONS**

### **AXE 1/ Enseignements, méthodes et accompagnement du lycéen**

#### **1.a Oeuvrer à la réussite de chacun**

**Développer les compétences méthodologiques (autonomie, prise de notes, prise de la parole, nouvelles technologies...) dès l'entrée au lycée. Prendre en compte l'ensemble de ses compétences dans les objectifs de propositions de l'accompagnement personnalisé, plus particulièrement en seconde.**

#### **1.b Individualiser l'accompagnement**

**Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, proposer une « coloration » disciplinaire majoritaire par série afin de pouvoir rester au plus près des besoins des élèves. Ceci permettra aussi de pouvoir remédier de manière concrète aux difficultés rencontrées par les élèves (soutien sur les matières fondamentales en 1<sup>ère</sup> et terminale).**

**Dans le cadre de la réforme du lycée, permettre à des élèves sérieux qui seraient un peu juste pour envisager telle ou telle série, de bénéficier de cours de remise à niveau dans une ou deux matières afin de passer le cap nécessaire pour accéder à l'orientation souhaitée. Ceci pourrait se faire avec l'avis du conseil de classe du deuxième trimestre.**

#### **1.c Favoriser la concertation et le travail en équipe chez les professeurs**

**Chacun doit s'astreindre à faire respecter l'ensemble du règlement intérieur (plus particulièrement sur l'usage des téléphones portables).**

**Chaque équipe éducative pourra développer des exigences communes, sans se restreindre à chaque discipline :**

**Créer un dossier « vie scolaire » interne pour chaque classe, centralisé par le professeur principal et accessible à l'ensemble de l'équipe pédagogique afin d'avoir une connaissance commune du fonctionnement de chaque élève (aussi bien positive que négative). Chacun sera sensible aux absences aux devoirs et le signalera.**

**Faire un point mensuel par classe entre le professeur principal et le CPE référent de la division afin d'avoir la plus grande réactivité aux problèmes rencontrés.**

**Au sein de chaque discipline, essayer de développer des devoirs communs par niveau et / ou par série afin de favoriser les concertations dans les progressions pédagogiques.**

## **AXE 2/ Projet éducatif et citoyenneté**

### **2.a Faire vivre les instances**

**Le CVL : les élèves ont du mal à s'approprier cette instance. Il est nécessaire de développer la communication à la rentrée grâce aux professeurs principaux et au moment des élections (mémento par exemple). Ensuite une formation pourrait être dispensée aux élus. Enfin, il est nécessaire de les soutenir dans la mise en place d'actions au sein de l'établissement (par exemple : club journal, création d'un « wiki », ...).**

**Les délégués de classe : formation commune 3<sup>ème</sup> / 2de.**

**Globalement, favoriser toutes les actions pour former des citoyens responsables. Poursuivre et développer les actions menées au sein de la Maison des Lycéens, du Club solidarité, ...**

### **2.b Prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire**

**La cellule de veille doit en être la cheville ouvrière. Sa tenue régulière (une fois par mois) et sa composition pluri disciplinaire sont des éléments prépondérants dans les réponses apportées. Il faut développer l'utilisation de la fiche de saisine pour renforcer son efficacité.**

**Voir aussi §1.c.**

**La commission éducative sera aussi dans son rôle de prévention des ruptures scolaires.**

### **2.c Prévenir les conduites à risque et promouvoir une éducation à la santé**

**Le CESC, de part sa composition, permet de réfléchir de manière plurielle et globale sur les actions de prévention à mettre en place en faveur des élèves. Cela permet de répondre de manière la plus large possible aux problématiques rencontrées.**

## **2.d Favoriser l'implication des familles**

**Les parents d'élèves sont un acteur à part entière dans le fonctionnement de l'établissement. Il est nécessaire de les convier régulièrement afin de favoriser les échanges et le dialogue (réunions parents-professeurs, réunion d'accueil en seconde, réunion de présentation des filières ante-bac, réunion d'information post-bac, journées portes ouvertes, ...)**

**Le développement de la communication numérique pourra être un plus. Facilité de consultation du cahier de texte numérique et des notes, site internet plus communicant, lien par mail plus rapide, ... .**

## **AXE 3/ Projet personnel et orientation**

### ***Sous la tutelle du COP***

#### **3.a Education à l'orientation de la seconde à la terminale**

**La seconde : année charnière dans la préparation au choix de la série de baccalauréat pour les deux années suivantes. D'où l'importance, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, de pouvoir consacrer une heure année à chaque professeur principal pour l'orientation. Ceci permet au professeur principal d'aider chaque élève à cheminer dans ses réflexions. Les travaux sont divers : entretiens individuels, travaux en petits groupes sur la découverte des filières, de métiers, de secteurs d'activité, sur la connaissance de soi par l'intermédiaire du logiciel GPO. L'ensemble de ces travaux est conservé par l'intermédiaire du webclasseur, ce qui permet à l'élève d'avoir une trace tout au long de sa scolarité.**

**La construction du projet personnel de l'élève passe aussi par la découverte des métiers, d'où l'importance de sa participation au carrefour des métiers de la ZAP. Enfin, il pourrait être intéressant de favoriser des échanges avec d'anciens élèves pour générer un dialogue plus proche entre « pairs ».**

**La première : le choix de la série étant fait, l'élève peut se consacrer au post-bac. La participation à Infosup Pau est très pertinente. De même, toutes les manifestations type visite-rencontre doivent être favorisées. Enfin, la participation de certains élèves ciblés aux cordées de la réussite est un plus non négligeable.**

**L'entretien d'orientation par le professeur principal sera mis à profit pour synthétiser l'ensemble des informations recueillies.**

**Enfin, dans le cadre de la réforme du lycée, l'élève pourra changer de série dans le courant de l'année (ou éventuellement en fin de première). Cela se fera de manière très cadrée, après entretiens avec le COP, avis du conseil de classe, et sous couvert d'un projet précis.**

### **3.b Contribuer à une bonne connaissance des formations post-bac**

**Le début d'année de terminale sera mis à profit pour finaliser l'ensemble des réflexions des années précédentes. Ainsi, lors du démarrage de la procédure d'affectation post-bac, l'élève devrait être suffisamment informé pour l'appréhender sans soucis.**

**La poursuite du partenariat avec l'IEP de Bordeaux dans le cadre de « JPPJV » est aussi un élément extrêmement intéressant pour la motivation des élèves et pour leur montrer que c'est une orientation réaliste.**

### **3.c Développer la liaison avec les collèges du secteur**

**Il est nécessaire de faire connaître aux collégiens et à leurs parents le lycée. Pour cela toutes les opérations de communications sont importantes (journée portes ouvertes, mini stage dans divers enseignements d'exploration, réunions d'information dans les collèges, site internet, forum educado, ...).**

## **AXE 4/ Maintenir l'offre de formation du lycée**

### **4.a Consolider les filières existantes**

**La démographie locale n'est pas spécialement favorable à l'établissement (cf l'évolution des effectifs) mais semble se stabiliser. Il est important de les maintenir à ce niveau afin de préserver l'offre de formation existante. Par ailleurs, les sections artistiques spécifiques à l'établissement sont un atout car elles permettent d'élargir le bassin de recrutement. D'autre part, la filière technologique STG (futur STMG) doit être valorisée car elle permet à un certain nombre d'élèves d'accéder aux études supérieures grâce à une approche pédagogique plus concrète. La possibilité de préparer un bac avec mention euro devrait aussi être un facteur positif pour cette série. Enfin, il faut espérer que l'évolution vers STMG permettra un meilleur rééquilibrage entre les deux spécialités de cette série.**

**Pour cela les portes ouvertes, un site internet attrayant, l'information des familles,  
... doivent être poursuivis.**

#### **4.b Poursuivre la politique de promotion du BTS MUC et développer les partenariats avec les entreprises**

**Le caractère professionnel du BTS nécessite un partenariat fort avec le tissu économique. C'est le cas et cela doit être poursuivi et mis en avant, car c'est aussi un attrait pour les futurs étudiants vers cette formation.**

#### **4.c Proposer des actions de formation continue**

**Ce type de formation est inexistant actuellement. Ce serait un élément positif pour ouvrir davantage l'établissement vers le monde extérieur.**

### **AXE 5/ Ouverture culturelle et internationale**

#### **5.a Développer l'ouverture internationale pour renforcer la maîtrise des langues étrangères**

**Poursuivre et pérenniser les échanges linguistiques, vecteurs d'une vraie relation entre les élèves : échange avec San Francisco ; échange avec Invicta pour la section européenne seconde.**

**Continuer l'investissement des professeurs dans des séjours linguistiques à l'étranger, aussi bien vers l'Espagne que vers la Grande Bretagne par exemple.**

**Enfin, participer à l'accueil d'élèves étrangers dans le cadre du festival Pantomimes.**

#### **5.b Développer l'éducation artistique et culturelle**

**Chaque année, le nombre d'actions culturelles est important au sein de l'établissement. Il faut poursuivre ce foisonnement de projets, vecteur de découverte important dans une ville « semi-rurale » et les intégrer dans le parcours de l'élève.**

#### **5.c Consolider et développer les partenariats culturels**

**Les sections artistiques ont besoin de partenariats forts. Il faut les poursuivre pour donner à ces sections tous les atouts nécessaires à leur bon fonctionnement.**

## **AXE 6/ Projet documentaire**

**Il ne peut y avoir qu'un seul projet documentaire cohérent, sur la cité scolaire, englobant le collège et le lycée.**

**L'objectif prioritaire est d'être dans la logique et la continuité des apprentissages documentaires ; la mutualisation d'un lieu ; l'acquisition, l'utilisation et la diffusion des ressources papier comme numérique.**

**Depuis quelques années, on constate une évolution du rapport à l'information. En effet, la quantité d'information s'accroît et l'éducation à la culture informationnelle est un enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle.**

**L'apprentissage de l'accès à l'information et son traitement ne se limite pas aux activités conduites au CDI mais concerne l'ensemble de la communauté éducative.**

**C'est pourquoi la politique documentaire est nécessairement une préoccupation partagée par tous au sein de la cité scolaire.**

**A partir du bilan-état des lieux, de l'analyse des besoins, ont été définis les objectifs prioritaires à mettre en œuvre auprès d'un public composé d'élèves - de la 6<sup>e</sup> à la terminale - de professeurs, des personnels administratifs et vie scolaire et de personnels non enseignants (infirmière, agents etc.).**

**Ainsi le projet documentaire se décline en trois rubriques :**

- 1. Des apprentissages documentaires transversaux (Un exemple de ressources : PACIFI : repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information. MEN/DGESCO.2010)**

**Rappel de l'objectif des années antérieures : « Favoriser la cohérence des apprentissages documentaires de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale » ;**

**Ces apprentissages se font au CDI, en collaboration professeur-documentaliste et professeur de discipline, dans le cadre des disciplines, autour de projets ou de dispositifs pédagogiques.**

**A la fin de sa scolarité, l'élève doit être capable de s'informer, de construire son esprit critique, communiquer les résultats de ses recherches.**

**Le projet documentaire est en lien avec les volets éducatifs et culturels du projet d'établissement.**

- 2. Une politique d'acquisition concertée, sa communication et sa valorisation**
- Gestion, organisation des ressources, localisation interne et externe
  - Réflexion sur les ressources numériques
  - Veille informationnelle : veille culturelle, à destination des élèves et des équipes éducatives
  - Communication : portail et catalogue du CDI visibles de l'extérieur
  - Usages des outils numériques et de l'ENT.

### 3. Evaluation

Objectifs	Actions
<b>1. Apprentissages documentaires transversaux</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inciter les élèves à utiliser davantage les ressources. Les élèves bénéficient en effet d'une offre importante et l'utilisation n'est pas en rapport avec cette dernière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser les outils et les pratiques culturelles des élèves.</li> <li>▪ Mise en valeur du fonds et des ressources.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Savoir utiliser les outils appropriés pour chaque type de recherche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation systématique à la démarche de recherche. Réalisation d'une banque de fiches-outils à la fois pour les professeurs et pour les élèves.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valider de façon cohérente et progressive le B2i, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Répartition des domaines / items par discipline. Validation d'un certain nombre d'items à la fin de chaque niveau.</li> <li>▪ Réalisation de séquences dans le cadre des programmes et de la progression pédagogique</li> <li>▪ Présentation en début d'année de l'outil de gestion du B2i (Gibii), la formulation des réponses.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Eviter le « copier-coller » pour chercher à comprendre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Savoir retravailler le « copier-coller » : reformuler, résumer, synthétiser, citer ses sources.</li> </ul>
<p>Savoir utiliser à bon escient les dictionnaires en ligne, type Reverso</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réflexion sur la notion de « traduction juste » avec un traducteur, dans le cadre d'un programme Académique Culture.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valoriser les différentes formes de lecture et d'éducation aux médias (presse, image, romans, documentaires, essais, ouvrages bilingues...)</li> <li>▪ Valoriser l'ouverture culturelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans le cadre de projets, d'un club lecture.</li> <li>▪ Réalisation de fiches de lecture par tous les acteurs de l'établissement (résumé, accroche...), exposés au CDI et/ou sur le portail E-sidoc.</li> <li>▪ Participation au CVL (demandes des élèves) et aux différents projets (voir Axe correspondant).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favoriser l'accès au CDI des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 h de formation pour les 6<sup>ème</sup> sur</li> </ul>

<p><b>collégiens dans le cadre d'une démarche de recherche aussi bien individuelle que collective (travail de classe ; projets).</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favoriser l'appropriation des outils du CDI par les élèves. Varier les outils de recherches et les supports (dictionnaires, documentaires,... moteurs de recherche, sites validés...)</li> </ul>	<p><b>le temps de l'ATP (présentation du lieu, des différents documents et première découverte du logiciel documentaire : BCDI).</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 visites par an et par classe de 6<sup>ème</sup> dans le cadre d'une discipline différente. Autour d'une recherche encadrée.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Anticipation par les enseignants des recherches documentaires demandées aux élèves. Liaison documentalistes et professeurs lors d'une recherche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place d'un document (accessible en salle des profs) qui indiquerait le(s) thème(s) de la recherche, le niveau et la production attendue, pour une meilleure aide aux élèves et enrichissement du fonds documentaire.</li> </ul>
<p><b>2. Une politique d'acquisition concertée, sa communication, sa valorisation</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Réflexion sur les abonnements</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Abonnements papier :</b> concertation par discipline : quels abonnements conserver ? Quelle utilisation ? Quelle forme d'archivage ?</li> <li>▪ <b>Abonnements numériques :</b> 1/2 journée banalisée de concertation autour de l'acquisition de ressources numériques entre les différentes disciplines.</li> <li>▪ Réflexion sur l'utilisation et l'autorisation de l'accès à certains sites dans le cadre pédagogique (réseaux sociaux, radios, streaming...)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pouvoir localiser toutes les ressources de l'établissement dans la base documentaire.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Recenser systématiquement tous les documents dans la base documentaire, en indiquant leur emplacement.</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Communication des ressources, des productions, des événements</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Implantation de panneaux d'affichage dans les couloirs et notamment à l'extérieur et à proximité du CDI.</b></li> <li>▪ <b>Reconduction et amélioration du bulletin des nouvelles acquisitions.</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Diffusion des travaux des élèves</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Matériel adéquat dans les couloirs pour affichage.</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Rendre fonctionnel et accessible le matériel informatique et les différents équipements audiovisuels</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Recenser tout le matériel (ordinateurs, casques, mp3, lecteurs DVD, caméscopes...) et le rendre opérationnel (vétusté, problème de virus). Développer l'acquisition de nouveaux matériels.</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>« Re-sacraliser » le CDI et distinguer les différents espaces : travail individuel, coin lecture, travail de groupe, travail de classe.</b></li> <li>▪ <b>Harmoniser l'utilisation et la</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Repenser l'organisation de l'espace avec l'intervention du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement).</b></li> <li>▪ <b>Concertation avec les vies</b></li> </ul>

<p><b>fréquentation du CDI commun au collège et au lycée : règles de vie, présence avec des objectifs documentaires et à des fins pédagogiques.</b></p>	<p><b>scolaires et équipes pédagogiques. Mise en place d'un créneau réservé 1 fois par semaine pour chaque niveau de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, si les emplois du temps le permettent.</b></p> <p><b>▪ Elaboration d'un document « tableau de présence » ou utilisation du logiciel gratuit CDlstat, pour permettre de savoir quels sont les élèves les plus utilisateurs et de rééquilibrer la fréquentation.</b></p>
<p><b>▪ Limiter la disparition des documents</b></p>	<p><b>▪ Pas de cartables au CDI.</b></p>
<p><b>3. Evaluation</b></p>	
<p><b>Statistiques d'emprunt. Développement des projets autour du livre, de la lecture, de l'Education Aux Médias.</b></p>	

**\*en rouge concerne plus particulièrement le collège**